19.—Sources et importance	du revenu	des Indiens, 1918.
---------------------------	-----------	--------------------

Provinces.	Valeur.			Provenance.				
	Produits de la ferme, y compris le foin.	Bœuf vendu.	Salaires reçus.	Loca- tion de terres.	Pêche.	Chasse.	Autres occu- pations.	Total du revenu des Indiens.
	\$	8	\$	\$	\$	\$	8	\$
Ile du PEd	2,150	150	550	* -	950	55		10,355
Nouv	_,						,	,
Ecosse	22,010	5,086	77,810	270	7,735	5,693	33,675	152,570
NBruns-						15	101	
wick	8,253	200	36,100	2,600	7,070	1,335		62,198
Québec	219,048	36,908	421,848	21,671	9,652	114,692	63,129	899,898
Ontario	960,091	45,545	904,148	62,214	161,488	271,988		2,834,507
Manitoba	268,797	21,070	109,180	2,656	77,735	136,840	46,825	731,340
Saskatche-				-				1
wan	625,719	124,864	129,681	25,654	30,098	193,040		1,298,372
Alberta	397,673		138,680		5,085	32,741	90,508	915,912
Colomb Br	638,305	72,360	408,452	8,309	651,130	278,036	246,365	2,321,587
Total	3,142,046	424,479	2,226,449	166,299	950,943	1,314,4201	675,947	9,516,8642

¹Y compris \$280,000 provenant du district du traité 8. ²Y compris \$290,125 provenant du district du traité 8.

TRAVAUX PUBLICS.

Depuis la Confédération, et même auparavant, le ministère des Travaux Publics a dirigé les constructions. En 1879, les chemins de fer et les canaux ont été confiés à un nouveau ministère; la construction et l'entretien des établissements pénitentiaires ont passé au ministère de la Justice; la construction et le service des phares ont été attribués au ministère de la Marine et des Pêcheries; les casernes et quartiers régimentaires au ministère de la Milice et de la Défense. Les opérations du ministère des Travaux Publics sont réparties entre trois services principaux: Génie, Architecture et Télégraphes.

Génie.—Cette division se charge de la construction des quais, jetées, brise-lames, digues, barrages et des réparations à y faire, ainsi que de la protection des côtes et des rivages; du dragage des ports et des cours d'eau; de la construction, de l'entretien et de la surveillance du matériel de dragage; de la construction et de l'entretien des bassins de carénage; de la construction, de l'entretien et de l'exploitation des estacades et glissoirs; de la construction et de l'entretien des ponts interprovinciaux et de leurs approches, ainsi que des ponts sur les grandes routes des Territoires du Nord-Ouest et de l'entretien des routes militaires; des relevés hydrographiques, des sondages et inspections dans les eaux territoriales, y compris l'établissement des niveaux et les mesurages géodésiques nécessaires à la préparation des plans, rapports et devis; de l'essai des ciments, etc. La division du Génie étend son autorité sur environ 1,700 ports, 4 bassins de radoub, 4 glissoirs et estacades, nombre de ponts interprovinciaux, 51 dragues et 84 remorqueurs, allèges, etc.

Architecture.—Cette division s'occupe de la construction des édifices publics, bureaux de poste et de douane, entrepôts de douane, casernes et quartiers régimentaires, des bâtiments des fermes expéri-